



La population protégée en maladie au régime agricole à fin 2015

Bagnolet, le 4 février 2016

Stabilisation des effectifs protégés en maladie au régime agricole en 2015

A fin 2015, 3,2 millions de personnes bénéficient de l'assurance maladie au régime agricole.

En 2015, le dynamisme des effectifs du régime des salariés agricoles se confirme.

Au régime agricole, la population se répartit entre les personnes relevant du régime des salariés agricoles (56 %) et celles relevant du régime des non-salariés agricoles (44 %).

La population protégée par le régime agricole est quasi-stable en 2015 avec un recul limité à - 0,1 %, soit 4 000 personnes en moins, après une baisse de - 0,3 % l'année précédente. Cette légère diminution résulte de la combinaison de deux mouvements inverses : une progression significative des effectifs de personnes protégées au titre du régime des salariés agricoles qui compense le recul de ceux relevant du régime des non-salariés agricoles.

A fin 2015, 1,8 million de personnes relèvent du régime des salariés agricoles pour leur assurance maladie. Cette population accentue sa croissance avec une progression des effectifs de + 2,8 % sur l'année 2015, après + 2,2 % l'année précédente.

Au régime des non-salariés agricoles, 1,4 million de personnes sont protégées. La baisse des effectifs s'accélère en 2015 avec - 3,6 %, après - 3,0 % en 2014.

La population des non-salariés agricoles est surtout marquée par un âge moyen très élevé.

Le régime agricole compte une majorité d'hommes. Ils représentent 55 % de la population protégée totale. Cette proportion est sensiblement identique dans les deux régimes : 56 % des effectifs au régime des salariés agricoles sont des hommes, contre 53 % au régime des non-salariés.

En revanche, l'âge moyen des non-salariés agricoles est nettement supérieur à celui des salariés, 63 ans contre 42 ans. Ceci tient au grand nombre de retraités protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles. Les personnes de 60 ans et plus représentent 62 % des effectifs au régime des non-salariés, contre 25% au régime des salariés.

Source : Rniam

Définitions :

Répertoire National Inter Régime de l'Assurance Maladie (Rniam) : les données relatives aux personnes protégées en maladie sont issues du Rniam. Ce répertoire recense toutes les personnes vivantes assurées en maladie. Elles sont identifiées par un numéro national d'identification.

Personne protégée en maladie : bénéficiaire ayant droit aux prestations des régimes agricoles au titre de l'assurance maladie obligatoire. Il peut s'agir d'actifs, de retraités, de conjoints d'actif ou de retraité, ou d'enfants.